EVS : "Emplois Vite Sacrifiés" !

La présence des EVS et des AVS dans les écoles révèle, une fois de plus, la nécessité d'emplois pérennes et statutaires pour assurer les missions essentielles d'accompagnement, d'aide administrative et d'aide à la scolarisation des enfants handicapés dont l'école, les élèves et leurs familles ont besoin.

Suppression de 30% de postes sur le Val d'Oise :
Sur instruction du ministère, d'ici le 31 décembre 2010, le Val d'Oise comme beaucoup d'autres départements devra réduire de 30% le volume de postes. Ainsi sur les 1340 emplois dont disposent actuellement le Val d'Oise, plus de 400 devront être supprimés, notamment ceux exerçant sur la mission d'aide administrative.

De nombreux EVS sont ou seront, dans les prochaines semaines, confrontés à la réalité des fins de contrat, à l'impossibilité des renouvellements et auront comme seule perspective un retour à la case « chômage ». Outre la perte d'emploi, souvent dramatique, pour les EVS concernés, ce sont autant d'écoles privées soudainement d'aide à la direction d'école, au moment où se multiplient et se complexifient les tâches administratives imposées aux écoles. Cette décision témoigne du manque de considération du ministre vis-à-vis de ces personnels maintenus dans la précarité, vis-à-vis des enseignants, des élèves et de leurs familles !

Nous dénonçons les conditions actuelles d'emploi des contrats aidés dans les écoles et revendiquons :
- l'annulation de ces mesures de réduction de postes.
- la reconnaissance de ces emplois par la création de postes pérennes et statutaires
- le droit pour tous les EVS et AVS à une véritable formation et à un accompagnement de qualité permettant de déboucher sur une qualification reconnue ou le recrutement sur un emploi pérenne et statutaire.

Le SNUipp FSU et la FCPE vous appellent à signer et à faire signermassivement cette pétition.

Nom - Prénom	Ecole - Commune	Signature

Pétition à renvoyer au
SNUipp - FSU
26, rue F. Combe 95014 Cergy Cedex

SNUipp
Val d'Oise

fcpe
Val d'Oise